



Les organisations syndicales UNSA-ICNA, SNCTA et CFDT se sont réunies avec l'administration pour discuter de la note de service NDS-E-18-040 traitant notamment de la gestion des nuits en période hivernale pour les équipes de la zone Ouest à 10 PC.

Cette réunion avait pour but de trouver, malgré le sous-effectif manifeste, des solutions évitant la fermeture du centre, sans abaisser le droit à absences en nuit ou laisser le CDS seul dans cette mission.

Les organisations syndicales ont obtenu :

- la non-publication de la « *note spécifique concernant la gestion spécifique de la vacation de Nuit lorsque l'effectif disponible serait de 3 PC* » ;
- l'abrogation de la partie de la NDS-E-18-040 traitant de la gestion des équipes à 3PC, écartant ainsi le spectre d'un horaire individualisé ;
- le maintien de 5 droits à absences pour les équipes à 10 PC, sur les périodes bleues et vertes.

Ces points fondamentaux étant sécurisés, il est convenu d'une solution reposant sur la bonne volonté et le professionnalisme des contrôleurs du CRNA-SE afin d'assurer la continuité du service dans les cas exceptionnels.

Les bureaux de section UNSA-ICNA, SNCTA et CFDT vous encouragent, comme ils s'y sont engagés, à répondre favorablement aux appels ponctuels à volontaires permettant de pallier un éventuel arrêt maladie qui toucherait une équipe à 10 PC full congés sur une vacation de nuit cet hiver.

Fait à Aix-en-Provence, le 3 octobre 2018